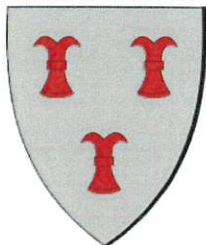


GUENROC

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNE DE GUENROC**

Arrondissement de DINAN

L'an deux mil vingt-six, le neuf septembre, à 20 heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, en séance publique à la salle de la mairie sous la présidence de Dominique LEFORESTIER, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 11, Présents : 9, Votants : 9

Date de convocation et affichage : 03 septembre 2026

PRÉSENTS : Dominique LEFORESTIER, Philippe HEURLIN, Claire GUELAFF, Ariane DESPORTES, Bernard HUETTER-GUARDIANI, Valérie GAREL, Emmanuel MATHIOT, Lise DUVERNOY, Antoine DIVARD

ABSENTS excusés : Anne-Sophie ROUXEL, Tanguy ROQUIER

SECRÉTAIRE DE SÉANCE ELU : Antoine DIVARD

**Objet : Participation financière au remplacement de la toiture amiantée du Centre d'incendie
et de secours- Délibération n°2026-09-2**

Madame Le Maire informe le Conseil Municipal que le projet a pour objet de procéder au remplacement intégral de la toiture amiantée du Centre d'incendie et de secours (CIS). Dans le cadre de ce projet, une participation financière de 2 384.50 € est demandée à la commune de Guenroc, correspondant à une quote-part de 5,09 %, calculée en fonction du nombre d'habitants.

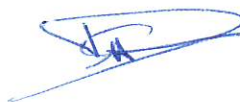
Madame Le Maire propose, en conséquence, que la commune de Guenroc participe au financement de ces travaux à hauteur de sa quote-part de 5.02 % sur le budget 2027.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de participer au financement du remplacement intégral de la toiture amiantée du Centre d'incendie et de secours à hauteur de la quote-part de 5,02 % attribuée à la commune de Guenroc.

Le Maire,
Dominique LEFORESTIER



Le secrétaire de Séance,
Antoine DIVARD



Envoyé en préfecture le 24/09/2026

Reçu en préfecture le 24/09/2026

Publié le

ID : 022-212200695-20260924-2026_09_02-DE

